

N°448

du 18  
Novembre  
2011

**Editorial**

Par Koffi  
SOUZA

### L'UNION EUROPÉENNE AU TOGO

La réunion très prochaine à Lomé de l'assemblée paritaire ACP-UE consacre le grand retour de l'Union européenne au Togo. Après plusieurs années d'arrêt de la coopération de 1993 à 2007 en raison des troubles sociopolitiques, l'Union européenne est devenue le principal partenaire au développement du pays.

L'UE a pesé sur la reprise du dialogue démocratique au Togo. Les consultations avec les autorités togolaises ont abouti, le 14 avril 2004, à l'engagement du gouvernement Togolais vis-à-vis de l'Union européenne d'honorer 22 engagements portant sur le respect des institutions démocratiques, des Droits de l'Homme et de l'État de droit. L'Union européenne a ensuite soutenu le dialogue national et international ayant débouché sur l'Accord Politique Global signé en 2006 qui a traduit les 22 engagements de manière concrète. Depuis lors, le Togo poursuit le chemin vers la démocratisation et l'ouverture politique dans un cadre normalisé de coopération et de dialogue politique avec l'Union européenne.

Depuis la reprise entière de la coopération en novembre 2007, les programmes se mettent en œuvre et les premiers résultats commencent à apparaître, que ce soit au niveau de l'appui aux institutions, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, des infrastructures, ou encore de la gouvernance politique et de la justice. Ainsi, L'UE a financé depuis 2007 à hauteur de 250 millions d'euros (soit près de 165 milliards de FCFA) la coopération communautaire avec le Togo à travers plusieurs conventions de financement, qui ont concerné des projets et programmes relevant de domaines d'intervention divers, tels que la bonne gouvernance, la macro-économie, les infrastructures ou encore le développement rural et l'environnement. *(suite à la page 5)*



# L'UNION

**Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses**

**P.3 Meurtres en série à Lomé**

# Une dizaine de présumés auteurs arrêtés : le coup de maître de Yark Damehame et ses éléments

**P.4 Baisse du niveau général  
des prix à Lomé**

**Les légumes,  
les meilleurs  
catalyseurs**



Col. Daméhame Yark, Directeur Général de la Gendarmerie Nationale

**P.6 Du fait du manque de locaux  
pour son déploiement**

**La Direction des  
Togolais de l'Extérieur  
encore embryonnaire**

**P.3 La Banque mondiale et l'UA pour plus de  
transparence et de concurrence**

**L'Afrique, dont le Togo,  
reste la destination la plus  
coûteuse en envois de fonds**

**P.4 Guinée**

**Décrispation  
politique grâce  
à la CEDEAO**



Meurtres en série à Lomé

## Une dizaine de présumés auteurs arrêtés : le coup de maître de Yark Damehame et ses éléments

Sylvestre D.

Véritable coup de la gendarmerie nationale. Beaucoup ont commencé par ne pas comprendre le silence de l'autorité sécuritaire et gouvernementale sur les cas de tueries qui endeuillaient les paisibles populations. Mais, le Colonel Yark Damehame s'était mis silencieusement sur les pas des auteurs. Et le fruit de sa stratégie est contenu dans cette déclaration lue hier à Lomé au moment de présenter à la presse les auteurs présumés. Les précisions sont à la taille des techniques de l'investigation.

### Déclaration du Directeur de la gendarmerie

Depuis le mois de mai 2011, la banlieue nord de Lomé notamment Agoè-Nyivé et ses environs, est le théâtre d'une criminalité inédite, caractérisée par des meurtres en série suivis de mutilation d'organes. Les victimes sont le plus souvent des revendeuses ambulantes dont l'âge est compris entre 16 et 25 ans. Du 18 mai 2011 à ce jour, douze corps ont été découverts. Lesdits corps sont souvent jetés dans le secteur du champ de tir et de la réserve de Cacavé.

Après la découverte du quatrième corps le 19 juillet 2011 et au regard des éléments de similitudes relevés par ses services techniques quant à la nature des victimes, à la manière d'opérer et éventuellement au but poursuivi, le Directeur Général de la Gendarmerie Nationale a mis sur pied depuis le 1er août 2011, une grande commission d'enquête sous la Direction du Commandant de Groupement de Lomé. Des moyens humains et matériels non négligeables étaient mis à la disposition de cette commission qui regorgeait de grandes potentialités au regard de la diversité de qualifications de ses membres.

Ceci n'a malheureusement pas permis d'arrêter très tôt le phénomène, les auteurs de ces actes ignobles, prenant toujours le pas sur les méthodes employées.

La persévérance des enquêteurs et le système de renseignement par eux mis sur pied, ont permis d'interpeller dix (10) présumés auteurs, constitués en plusieurs groupes :

Le nommé TONATO Agouzé, charlatan fétichiste demeurant à Sanguéra a été contacté par un de ses clients qui lui a demandé de lui trouver du sang humain. Sans tarder et contre une somme d'argent, il accepte la proposition et met les gens sur le terrain. Informée, la Gendarmerie Nationale a infiltré le réseau. Le sieur TONATO sera interpellé le 08 Novembre 2011 à 17 heures 20 minutes, en flagrant délit au moment où son envoyé lui remettait du sang contenu dans une seringue conditionnée dans une glacière. Interrogé, il déclare être au service d'un certain FOUSSINI, son client, qui lui a commandé ce produit et qui a mis préalablement à sa disposition la seringue et la glacière par l'intermédiaire d'un conducteur de taxi-moto nommé ADRAKE Yao Dogbéda.



Quelques-uns des dix auteurs présumés des tueries

Recherché, le nommé ADINDA Fousséni est interpellé. Interrogé, il reconnaît sans détours les déclarations du charlatan. Il précise que ce sang était destiné à fructifier de l'argent pour lui-même et pour le nommé BODE par les services d'un certain KONDO-ANI Bawoumondou dit « ABOU » qui se passe pour un marabout béninois de passage à Lomé.

L'interpellation du supposé marabout ABOU a permis de mettre la main sur d'autres individus qui, en réalité, font partie d'un vaste réseau d'escrocs. Il s'agit de :

- TCHA Badawasso dit Ibrahim et connu sous le nom de «Commerçant»
- BOUKARY Ousmane dit «GROS»
- AYARMA Magliwé dit « Papuce»
- DADJA Joseph
- BADAWASSO Falapalaki Alex dit «Ousmane»

L'audition du marabout ABOU a permis de mettre à nu le mode opératoire du réseau. Pour agir, les membres du réseau ciblent leurs victimes parmi ceux qui nourrissent le désir de prospérer en un temps record et à qui ils proposent leur pouvoir de produire de l'argent à partir des moyens mystiques. Pour les convaincre à embarquer dans l'illusion de l'opulence, ils procèdent à des mises en scène au cours desquelles les victimes constatent l'apparition des billets de banque estimés à des centaines de millions de francs CFA. Afin de rentrer en possession effective de l'argent, ils font croire aux victimes qu'il est indispensable de procéder à des rituels. C'est ainsi qu'ils leur demandent de façon graduelle, des sommes d'argent et des objets au départ facilement réalisables, notamment 10.000, 20.000, 50.000, 100.000 F CFA, des plateaux d'œufs, boîtes de lait, parfums, bêtes et volailles.

Une fois toutes ces demandes satisfaites et se trouvant dans l'incapacité de livrer les sommes d'argent promises, ils montent au deuxième degré. A ce stade, ils exigent des victimes des produits rituels dont eux seuls maîtrisent le circuit d'acquisition : parfums de haute gamme, percale (bandeau servant à couvrir les orifices) utilisé sur les cadavres dont l'âge est compris entre 18 et 22 ans, eau bénite et autres.

Après avoir encaissé ces faramineuses sommes d'argent demandées, sachant qu'ils sont dans l'impossibilité absolue de satisfaire les victimes, ils passent au troisième

degré. Cette phase consiste à demander aux victimes d'apporter du sang ou des organes humains aux fins de rendre utilisable l'argent supposé fabriqué mystiquement en les laissant entendre qu'on ne peut devenir immensément riche sans utiliser du sang humain. Ce sang humain est désigné par eux sous le vocable de «l'huile» ou «mercure rouge». L'opération à ce stade appelée «CLOSE» consiste à conduire leurs victimes à démissionner. Mais celles-ci s'étant complètement dépouillées et surendettées de surcroît et dans l'espoir de refaire surface se lancent à la recherche et finissent par trouver le produit demandé.

Dans le cas d'espèce, ABOU, le marabout et ses acolytes après avoir soutiré environ trois millions de francs à FOUSSINI et à BODE, leur ont fait voir une supposée somme d'argent d'une valeur de cinquante-cinq millions (55.000.000) de francs CFA contenue dans une mallette. Ayant fermé la chambre de BODE où se trouve la mallette, ABOU a exigé du sang humain en vue de libérer l'argent qu'il a produit.

Dans un premier temps, sur proposition de KPATCHA et de M'BAH, deux membres influents du réseau, BODE se rend à Kpalimé (P/Kloto) où il obtient le sang contenu dans une seringue emballée dans un plastique noir. Selon KPATCHA et M'BAH, ce sang qui coûte un million (1.000.000) de francs CFA, est le reste de celui que leurs clients de Morétan (P/Est Mono) avaient fourni contre la somme de trois millions (3.000.000) de francs CFA pour une opération similaire.

Dans un deuxième temps, ayant estimé que ce sang n'était pas de la qualité requise, ABOU demande à FOUSSINI et à BODE une somme de trois millions (3.000.000) de francs CFA en vue de s'en procurer au Nigeria. Faute de moyens, FOUSSINI préféra le trouver sur place par l'entremise de son charlatan TONATO Agouzé résidant à Sanguéra.

Face à la lenteur de FOUSSINI et de BODE d'apporter le sang demandé, ABOU leur propose de fournir une somme de cent mille (100.000) francs CFA en vue de lancer des jeunes susceptibles de trouver le produit sur le terrain.

Il faut rappeler que, dans ses recherches tous azimuts, la Gendarmerie Nationale avait déjà mis la main sur un autre réseau se livrant à des activités similaires dans le quartier d'Agoè Nyivé.

En effet, ce réseau composé de

N'BOUKE Komi, BEDE Komla, LOMBO Koffi Koyi et KLELI Adjé Yawo a tenté d'assassiner le nommé DONSO Mazama-Esso, menuisier demeurant à Agoè Logopé. Ce même groupe a également conspiré l'assassinat de mademoiselle MAYABA Chérifa, élève à l'Ecole Privée Laïque «MAWUGNON » à Agoè Logopé. Ces suspects ont été interpellés à Tohouon alors qu'ils tentaient de fuir vers la République du Bénin.

Tous de nationalité togolaise, ces criminels ont planifié des assassinats en vue de sectionner des organes et de soutirer du sang au profit d'un El Hadj. Dans la recherche de leurs victimes, ils ont décidé d'assassiner le sieur DONSO Mazama-Esso, un ami de N'BOUKE Komi. C'est ainsi que dans la nuit du 20 au 21 octobre 2011, ils ont invité celui-ci à prendre un pot. Après lui avoir offert un verre d'alcool «Sodabi», ils l'ont conduit dans un bar où ils l'ont fait consommer une bonne quantité de bière. Poursuivant leur manœuvre, ils ont demandé à la victime de les accompagner chez une de leurs sœurs à Adétikopé à moto. Chemin faisant, ils abandonnent la route nationale n°1 et empruntent un sentier conduisant vers la brousse. Après quelques centaines de mètres, KLELI Adjé qui remorquait la victime s'arrête, obligeant celle-ci à descendre de la moto. A l'arrivée de BEDE Koffi et de N'BOUKE Komi, ce dernier sort de la manche de sa chemise un coupe-coupe et assène un coup de machette à la victime au niveau du cou, en vue de la décapiter. N'étant pas atteinte mortellement, cette dernière a réussi à se sauver dans la brousaille. Après avoir recherché vainement leur victime, ces malfrats quittent précipitamment la ville, craignant d'être dénoncés par elle.

Deux jours plus tôt, le même groupe avait projeté d'assassiner la nommée MAYABA Chérifa, la copine de N'BOUKE Komi. L'opération devait être exécutée dans la chambre de ce dernier. La nuit choisie pour la circonstance, elle a été invitée par son copain, mais l'opération avait avorté. Le lendemain soir, N'BOUKE a réitéré l'invitation. A l'arrivée de Chérifa, il fait appel à KLELI et BEDE. Ceux-ci lui demandent de l'étrangler avant leur arrivée pour l'imputation des organes. C'est ainsi qu'ils ont accouru sur les lieux, mais ont été surpris par l'arrivée inopinée de Hezouwè, une camarade de la victime.

Interpellés et interrogés sur ce qu'ils allaient faire du corps de leur victime, ils ont déclaré qu'ils allaient le jeter dans la réserve de Cacavé, endroit où un autre corps avait été déjà découvert précédemment.

Il convient de préciser que toutes les personnes interpellées et celles qui sont actuellement recherchées résident dans le secteur d'Agoè Nyivé et ses environs.

C'est le lieu d'appeler la population à plus de vigilance et de collaboration avec les forces de sécurité, afin de permettre à ces dernières de mettre la main sur d'éventuels autres suspects.

VERBATIM Par Eric J.

## Agbéyomé et le peuple togolais

Un vieil adage dit que: "si l'on ne sait pas courir, il faut au moins savoir se cacher !" L'intervention de l'ancien premier Agbéyomé Kodjo, du moins son témoignage, devant la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (Cvjr), a fait l'objet de plusieurs contre-vérités de la part de ses anciens amis de la mouvance présidentielle, principalement le Rassemblement du peuple togolais (Rpt), et des poids lourds de l'opposition togolaise.

Il est souvent raconté sur le président national de l'Organisation pour bâtir dans l'union un Togo solidaire (Obuts), qu'il est un véritable animal politique disposant d'une très bonne aptitude à imposer à ses interlocuteurs ses points de vue. A côté de cela, il est aussi habile en mensonge, dit-on. Il faut le vivre pour le savoir. Ce que nous savons tous de lui est qu'il pleure vite. Bon, bref !

A son audience à Aného devant la Commission, Agbéyomé Kodjo a parfaitement nié sa responsabilité dans les événements tragiques du 25 janvier 1993 pendant qu'il était ministre de l'Intérieur. C'était une journée de carnage prémédité où une marche pacifique de l'opposition a été sauvagement réprimée dans le sang par des hommes armés cagoulés à la solde du pouvoir en place. Mais Agbéyomé a pris soin de citer feu Colonel Yoma Djoua, reconnu pour ses inconduites avec les opposants au régime de Feu Gnassingbé Eyadéma, Fambaré Natchamba, ministre des affaires étrangères du moment, Bamnante Komikpime, député à l'Assemblée nationale, Prof. Léopold Gnininvi, président du COD II, collectif de l'opposition à l'époque.

A l'audience du 9 novembre 2011 consacrée aux événements tragiques de Fréau Jardin les masques ont commencé par tomber. Le Prof Gnininvi qui dirigeait l'opposition et avait appelé à cette marche pacifique n'a pas voulu se faire harakiri par son frère Kodjo qui estimait l'avoir informé de ce qui se préparait. "Non, c'est faux ! Agbéyomé n'est jamais venu chez moi... m'informer." a répliqué le président de la Cdp pour enlever le chapeau qu'on voulait le faire porter.

Bamnante a raconté à la Commission avoir cherché à informer Agbéyomé de tout ce qui se planifiait, alors qu'il s'était rendu à son domicile pour lui notifier ce qu'il avait vu sur place, peu avant la tragédie, n'a pas été entendu.

Fambaré Natchamba a, pour sa part, révélé que feu Eyadéma avait intimé l'ordre à Agbéyomé de dégager tout le dispositif mis en place comme forces de sécurité (gendarmes, policiers...) pour éviter toute confrontation. Ce qui n'a pas été le cas.

Toutes ces révélations n'ont pas explicitement accusé Agbéyomé d'être le maître de la tuerie de Fréau Jardin. D'ailleurs, le juge Yaya incombera les responsabilités opérationnelles à la Brigade Rouge sous le commandement de Djoua.

Cependant, beaucoup de Togolais croient dur comme fer que Agbéyomé en sait abondamment et qu'il doit se libérer pour permettre au peuple de connaître son histoire, la vraie, et aller véritablement à la réconciliation.

## La Banque mondiale et l'UA pour plus de transparence et de concurrence

### L'Afrique, dont le Togo, reste la destination la plus coûteuse en envois de fonds

La Banque mondiale et l'Union africaine ont entrepris de réduire le coût des envois de fonds vers l'Afrique et à l'intérieur du continent grâce à la création d'une base de données en ligne qui contribuera à accroître la transparence des prix et à encourager la concurrence entre les prestataires de services. L'initiative devrait bénéficier à 120 millions de personnes, expéditeurs et destinataires confondus, grâce à une transparence accrue. Dénommée *Send Money Africa*, cette base de données est le fruit de plusieurs années de partenariat entre la Banque, la Commission de l'Union africaine et les bailleurs de fonds. L'outil permet aux migrants de comparer les tarifs pratiqués par les prestataires de services d'envois de fonds pour transférer un montant donné dans un pays donné. « *Send Money Africa stimulera la concurrence entre les prestataires de services et entraînera une réduction des coûts. Les expéditeurs et destinataires*

*d'envois de fonds pourront ainsi bénéficier de services de transfert transparents, efficaces et moins coûteux »,* selon Richard Cambridge, le Chef du Programme Diaspora africaine à la Banque mondiale.

La Banque mondiale estime qu'environ 120 millions d'Africains reçoivent un total de 40 milliards de dollars par an de la part d'environ 30 millions de parents et d'amis expatriés. Bien souvent, toutefois, les migrants désireux d'envoyer de l'argent en Afrique ne disposent pas des informations nécessaires pour choisir un opérateur en toute connaissance de cause. Lequel opérateur est souvent coûteux, obligeant certains à préférer opérer leurs envois de fonds main à main. Donc, un transfert officieux.

Selon la base de données de la Banque mondiale, l'Afrique est la destination la plus coûteuse en matière d'envois de fonds. Le coût moyen des transferts d'argent en

(suite à la page 6)

Baisse du niveau général des prix à Lomé

## Les légumes, les meilleurs catalyseurs

Jean Afolabi

De manière générale, et dans la plupart des pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" n'a cessé depuis plusieurs mois de contribuer énormément à la baisse de l'indice des prix. D'après la direction générale de la Statistique et de la comptabilité nationale, "Mais séché en grain crus vendu au petit bol" (-21,9%), "Adémè" (-31,3%), "Igname" (-10,3%), "Arachide décortiquée crue" (-36,4%), "Sardinelles fumées" (-10,1%) et "Papaye" (-31,6%) ont fortement contraint le niveau des prix à la consommation à s'afficher à 1,1% en octobre 2011.

Mais, dans ce lot, le produit "Légumes" semble afficher le meilleur rôle, du moins dans la durée. Sur toute la ligne de comparaison, il indique un indice harmonisé des prix à la consommation négatif. En glissement annuel, par rapport à la même période en 2010, son indice a affiché une baisse de -13,3%. Par rapport à juillet, en variation



trimestrielle, il est à 99,0 contre 117,8, soit un différentiel négatif de -16,0%. Contre l'indice 102,2 du mois de septembre, il y a là également une variation négative de -3,2%.

"Pains et céréales" se trouve dans la même logique, en affichant en variations mensuelle, trimestrielle et annuelle les chiffres de -10,0%, -10,3% et -0,5%. Idem pour "Sels, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a." qui affichait, dans les mêmes décalages, les chiffres de -6,0%, -9,3% et -6,2%.

A côté, le produit "Tubercules et

plantains" a affiché une variation négative de -8,8% par rapport à septembre et, mieux, encore, une affiche de -30,9% en variation trimestrielle. Mais, en glissement annuel, on observe une remontée de 2,1% par rapport à octobre 2010. Par rapport à octobre 2010, "Poissons et fruits de mer" affichait lui aussi l'indice 117,0 contre 109,3, soit une variation en augmentation de 7,0%. Et pourtant, ce produit faisait partie de ceux qui ont tiré les prix vers le bas, avec -0,1% entre septembre et octobre, et -7,4% comparé à juillet dernier.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA

## Plus de 16 milliards Cfa prêtés par le Togo à la mi-novembre

Les banques et établissements de crédit du Togo ont enregistré un volume de 16,500 milliards de francs Cfa de prêts au cours de la période du 2 au 8 novembre 2011. Ils ont, au même moment, enregistré des emprunts d'un total de 4,000 milliards de francs. Ces activités entraînent dans le cadre des opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa). Des opérations qui ont totalisé des prêts de 52,650 milliards de francs, et autant pour les emprunts. Pour l'ensemble des huit pays de l'Union, ces opérations sont à un jour, à une semaine, deux semaines, à un mois et à trois mois. D'une manière générale, elles sont assorties d'un taux moyen pondéré de 4,15% et d'un taux minimum de 3,10%. Le taux maximum était fixé à 6,75%.

Les prêts enregistrés par les banques togolaises étaient à une semaine, pour 13,000 milliards de

francs, et à un mois pour 3,500 milliards de francs. A une semaine, ils ressortaient avec un taux moyen pondéré de 3,64% et d'un taux minimum de 3,10%. Le taux maximum était à 6,00%. A un mois, les mêmes taux étaient fixés respectivement à 5,18%, à 4,50% et à 6,50%. Les emprunts enregistrés par le Togo étaient à deux semaines (2,000 milliards de francs) et à un mois (2,000 milliards de francs). A deux semaines, ils étaient assortis des taux respectifs de 5,52%, 4,90% et 6,75%.

En dehors du Togo, les banques ivoiriennes ont enregistré plus de prêts, à 17,650 milliards de francs au cours de la même époque, contre seulement 2,250 milliards de francs d'emprunts. Les prêts étaient, entre autres, à un jour pour 2,000 milliards de francs, assortis des taux respectifs et identiques de 3,10%. Les établissements de crédits du Bénin

ont enregistré le plus d'emprunts, à 15,500 milliards de francs, contre 7,000 milliards de francs de prêts.

En termes de prêts, les banques du Mali sont arrivées en troisième position, avec 9,000 milliards de francs. Ils sont à trois mois pour un total de 4,000 milliards de francs, assortis des taux moyen pondéré, minimum et maximum identiques de 5,00%. Les banques sénégalaises, du 2 au 8 novembre 2011, n'ont enregistré que des emprunts d'un volume de 12,500 milliards de francs, juste derrière celles du Bénin. Suivies des banques du Burkina Faso, avec 10,000 milliards de francs d'emprunts, contre 2,000 milliards de prêts.

La Guinée-Bissau n'a enregistré que des emprunts, à 2,000 milliards de francs, alors que les banques du Niger ont totalisé des prêts et des emprunts du même niveau, à 0,500 milliard de francs.

Gestion publique

## Le Malawi cherche désespérément 200 millions de dollars d'ici décembre

En raison de la suspension des contributions financières des donateurs internationaux due à une dérive autoritaire du régime du président Bingu wa Mutharika, le gouverneur de la Reserve Bank of Malawi (Banque centrale), Perks Ligoya, cité par l'agence Ecofin, lance un appel pressant en direction des bailleurs : "Dans la mesure où nous obtenons suffisamment d'argent pour combler notre pénurie d'engrais, de produits pharmaceutiques et autres importations gouvernementales

d'importance, les 200 millions de dollars nous permettront de nous en sortir et devraient normaliser notre situation d'ici à Noël". La crise économique et les pénuries ont déclenché des émeutes en juillet, durant lesquels les forces de l'ordre ont tué 19 personnes.

Ancien président de l'Union africaine (janvier 2010 à janvier 2011), Mutharika tente de lever les freins structurels (enclavement, faiblesse des infrastructures, retard du secteur agricole...) qui entravent le développement de ce pays à travers

une série d'initiatives : Agriculture Sector Wide Approach, dédiée au développement de l'agriculture; la construction d'un pipeline reliant le port mozambicain de Beira, sur l'Océan Indien, à Nsanje, au sud du Malawi, pour un coût estimé de 140 millions de dollars, afin de baisser les coûts de transport routier des produits pétroliers ; le développement de la navigation fluviale (Nsanje World Inland Port) ; la sécurisation de la production d'électricité avec des financements du Millenium Challenge Account.

Swaziland

## L'Etat bientôt en cessation de paiement des fonctionnaires

Le Swaziland, à court de liquidités, va avoir du mal à payer ses fonctionnaires à la fin du mois, a averti mercredi le ministre des Finances. "Nous ferons de notre mieux pour payer (les salaires) à la fin novembre, mais ça va être dur. Nous avons de sérieuses difficultés budgétaires en ce moment", a indiqué le ministre, Majosi Sithole, à l'AFP. Le gouvernement, principal employeur du petit royaume d'Afrique australe, ne peut plus compter que sur ses maigres revenus fiscaux, depuis qu'il a cessé de puiser dans les réserves de change pour payer ses 35.000 fonctionnaires.

Le Fonds monétaire international (FMI) avait averti qu'une telle pratique pourrait menacer à court terme le lilangeni, la monnaie locale pour l'instant liée au rand sud-africain. "Les revenus que nous pouvons recueillir ne suffisent pas à couvrir nos dépenses", a déploré M. Sithole, ajoutant que la nouvelle direction des services fiscaux fonctionnait mal, par "manque de ressources".

Le Swaziland est aux prises avec d'importantes difficultés budgétaires depuis qu'une réforme d'une union douanière régionale l'a privé de

60% des revenus qu'il en tirait. Le royaume s'est tourné vers les bailleurs de fonds internationaux, mais le FMI a affirmé qu'il n'y aurait aucun nouveau prêt tant que des mesures sérieuses n'auront pas été prises, et notamment la réduction de la masse salariale des fonctionnaires. Mais le gouvernement swazi a renoncé à

baisser les salaires de ses fonctionnaires après s'être heurté à une farouche résistance des syndicats qui ont organisé des manifestations massives en début d'année. Les syndicats, seule force d'opposition au régime autoritaire du roi Mswati III, mettent notamment en cause le train de vie fastueux du dernier monarque absolu d'Afrique.

SANTE

Par Maurille Aféri

## LA CONSTIPATION

### LA CONSTIPATION : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La constipation consiste en un retard ou une difficulté à évacuer les selles. Elle peut être occasionnelle (voyage, grossesse, etc.) ou chronique. On parle de constipation chronique lorsque le problème dure depuis au moins 6 à 12 mois, avec des symptômes plus ou moins marqués.

La fréquence d'évacuation des selles varie d'une personne à l'autre, allant de 3 fois par jour à 3 fois par semaine. On peut parler de constipation lorsque les selles sont dures, sèches et difficiles à évacuer. En général, cela survient s'il y a moins de 3 selles par semaine.

La constipation peut être soit de transit (ou de progression), c'est-à-dire que les selles stagnent trop longtemps dans le côlon, soit terminale (ou d'évacuation), c'est-à-dire qu'elles s'accumulent dans le rectum. Les deux problèmes peuvent coexister chez une même personne.

### Causes

Lors de la digestion, les intestins se contractent pour faire avancer les aliments dans le tube digestif. Ce phénomène de contractions est appelé le péristaltisme. En cas de constipation, le péristaltisme est ralenti et les selles restent trop longtemps dans le côlon. Dans la grande majorité des cas, aucune cause organique n'est retrouvée et la constipation est dite « fonctionnelle ».

La plupart du temps, la constipation fonctionnelle est causée par de mauvaises habitudes alimentaires, l'inactivité physique, le stress, l'anxiété ou la présence d'hémorroïdes ou de fissures anales qui font que la personne se retient d'aller à la selle.

Retarder l'évacuation des selles lorsque l'envie se fait sentir est une autre cause fréquente de constipation. Plus elles séjournent longtemps dans le côlon, plus les selles deviennent très dures et difficiles à évacuer. Ceci est attribuable au fait que le corps, par le côlon, réabsorbe beaucoup d'eau présente dans les selles. Retenir leur évacuation peut aussi provoquer des douleurs et des fissures anales.

Chez certaines personnes, au moment de la défécation, le muscle de l'anus (le sphincter anal) se

contracte au lieu de se détendre, ce qui bloque le passage des selles. Pour expliquer cette mauvaise synchronisation des réflexes, les hypothèses pointent souvent vers des facteurs psychologiques. Dans de nombreux cas, on ne retrouve toutefois ni cause ni élément déclencheur.

La constipation peut aussi résulter d'une maladie plus complexe ou l'accompagner (le syndrome de l'intestin irritable, notamment). Il peut aussi s'agir de diverticulite, d'une lésion organique du côlon ou de la région péri-colique (cancer colorectal, par exemple), d'une anomalie du métabolisme (hypercalcémie, hypokaliémie), ou d'un problème endocrinien (hypothyroïdie) ou neurologique (neuropathie diabétique, maladie de Parkinson, affection médullaire).

Dans de rares cas, la constipation est causée par une occlusion (ou obstruction) intestinale, qui correspond à un blocage total du transit intestinal. La constipation survient alors de façon soudaine et s'accompagne de vomissements. Elle nécessite une consultation d'urgence.

- De nombreux médicaments peuvent également causer une constipation, dont, paradoxalement, certains laxatifs lorsqu'on les prend pendant de longues périodes, les anxiolytiques, les antidépresseurs, la morphine, la codéine et les autres opiacés, certains antispasmodiques (anticholinergiques), les anti-inflammatoires, les relaxants musculaires, certains antihypertenseurs (surtout les inhibiteurs des canaux calciques), les diurétiques, les antiacides contenant de l'aluminium, etc. Certains suppléments de fer peuvent également causer la constipation, mais ils ne produisent pas tous cet effet.

- La constipation peut résulter d'allergies ou d'intolérances alimentaires, notamment au lactose du lait de vache, situation qui est moins rare qu'on ne le croit chez les jeunes enfants constipés de façon chronique.

- Enfin, dans de rares cas, chez les enfants, la constipation peut être le signe de la maladie de Hirschsprung, une maladie présente dès la naissance liée à l'absence de certaines cellules nerveuses dans l'intestin.

(à suivre)

## Théâtre

## Le théâtre a-t-il un avenir au Togo ?

Il urge que l'Etat vienne au secours du théâtre, telle est la conclusion d'une rencontre littéraire mercredi dernier à l'Espace culturel Filbleu.

Quel avenir pour le théâtre au Togo ? Tel a été mercredi dernier le thème d'une rencontre littéraire sous forme de causerie-débat à l'Espace culturel Filbleu, en présence de l'universitaire Apedo -Amah Togoata, présentateur. L'avenir du théâtre togolais est assez préoccupant voire inquiétant, selon le brillant exposé d'un présentateur qui a passé au peigne fin une matière qu'il enseigne aux Universités de Lomé et de Kara.

L'universitaire a d'abord décliné l'histoire du théâtre togolais qui naît véritablement dans les années 1970 avec le concert-party. Le concert-party est un théâtre populaire, le plus souvent joué en mina-éwé avec des acteurs pour la plupart analphabètes et sans formation artistique mais qui ont su faire preuve de génie et de créativité en faisant un théâtre de masse. Ces comédiens, dont le fameux Kokovito, grande star de l'époque, mort en 1988, pratiquaient un genre porté sur la dérision sociale. Un humour dérangeant, ce qui aura d'ailleurs causé sa perte quand «la femme d'un officier fut excédée que l'on critiquât tout le temps les femmes ; ce qui amena son mari à demander à l'establishment l'arrêt des émissions sur le concert-party à la télé», selon une anecdote du présentateur. Il ajoute : « pourtant, en parlant des excès des femmes, on critiquait la société soi-disant phalocrate, ces messieurs du pouvoir qui se croyaient tout-puissants et littéralement dominés

par leurs épouses à la maison ; on disait indirectement aux femmes qu'elles peuvent prendre le pouvoir, que l'égalité des sexes peut-être une réalité ».

A la suite du concert-party, on eut un théâtre produit par la Troupe nationale dirigée par le dramaturge Senouvo Agbota Zinsou. Selon M. Apedo-Amah Togoata, la troupe nationale n'a pas grandi le théâtre au Togo. Quand il s'était agi d'établir un bilan des pièces jouées, on constata que sur dix pièces répertoriées, la troupe nationale a jouée neuf fois celle de son directeur. Une situation inacceptable qui a conduit à l'appauvrissement du genre théâtral.

Le théâtre togolais a connu un vrai réveil vers la fin des années 1980 et début 1990 avec des jeunes à l'instar de Kossi Efoui, Kangni Alem, Sekou Kandjanga Abalo, Sélom Gbanou, etc... primés ou nominés au Concours théâtral interafricain organisé par Radio France Internationale. Cela s'est traduit par un renouveau des textes, une écriture riche et variée, qui porte non seulement la contestation d'un ordre social et politique, le régime du parti unique, mais également un défi de vérité et de liberté, surtout au niveau de l'expression.

Mais ce théâtre primé à l'international est un théâtre dépourvu d'acteurs de personnels et d'infrastructures. Car sur le plan des infrastructures, le Togo reste un vaste désert. Dans un système monolithique où la culture fut

longtemps réduite aux fêtes traditionnelles, il n'y a ni salles de spectacles, ni conservatoire d'art dramatique. Seul le Centre culturel français, aujourd'hui Institut français, a une salle de spectacle digne de ce nom, quoique à ciel ouvert.

Les acteurs de ces pièces à succès sur le plan international, ont été formés sur le tas, grâce à deux universitaires, Apedo-Amah et Afan Huénomadji. La cour du domicile de ce dernier accueillait les répétitions où enseignants et étudiants étaient à la fois metteurs en scène et comédiens.

Cette situation perdure encore 20 ans après cette révolution théâtrale prolongée également par la création des festivals. En dépit d'une renaissance littéraire grâce à une vague d'auteurs dramatiques et d'acteurs, eux-mêmes formés sur le tas, dont certains ont un rayonnement sur le plan international, le Togo pâtit toujours de l'absence d'un programme politique de développement du théâtre.

Le présentateur a alors beau jeu de railler les dirigeants politiques accusés de refus d'une formation culturelle et intellectuelle du peuple, préférant l'abêtir «avec les jeux et Miss Togo!». Argument classique.

Résultat : un théâtre sans infrastructure ni public. Il n'existe même presque pas.

Il est vrai que le théâtre est l'art par excellence pour cultiver l'esprit critique chez le peuple. Or, dans un système où l'ouverture démocratique

est quelque peu sujette à caution, qui a intérêt au développement du théâtre ? Et au présentateur d'ajouter « n'attendez rien de ces dirigeants- là, il vous faut trouver les moyens pour sauver le théâtre ». Pour preuve, à l'Université, « dans les années 1990, la présidence de l'Université m'a demandé de faire un projet d'une école d'art dramatique. J'ai fait le projet, tout était déjà en place mais par extraordinaire le projet est tombé à l'eau », a ajouté M. Apedo-Amah.

Heureusement, le présentateur s'est repris à la fin en revenant sur le rôle fondateur de l'Etat, donnant l'exemple de la France, du gouvernement créé à la libération en 1944 et de son programme de refondation intellectuelle de la masse après le déclin moral de la France. Il a exhorté les acteurs des arts de la scène à trouver des stratégies idoines pour amener les politiques à avoir afin une politique culturelle.

**La faute au ministère des arts et de la culture**

La plupart des participants à cette réunion se sont accordés sur le rôle inexistant voire nuisible du ministère des arts et de la culture. « Ce ministère ne joue pas son rôle et on ne compte plus les dossiers qui traînent dans les tiroirs du ministre. L'application de l'Accord de Florence sur la circulation des biens culturels et scientifiques est resté en suspens et on ne sait plus quel sort est réservé au Fonds d'Aide à la Culture en dépit de la volonté du président de la République et des

ordres qu'il a donnés en ce sens. On a l'impression que des fonctionnaires et des hauts-fonctionnaires bloquent les dossiers de la culture », a noté un participant.

Un autre est revenu sur la faiblesse des artistes eux-mêmes. « Nous sommes un petit monde », reconnaît un autre participant, « qui passe et se repasse les idées, assiste aux spectacles des uns et des autres, des spectacles sans public autre que nous-mêmes. Quel est le poids d'un artiste togolais aujourd'hui ? Quelle est sa valeur réelle ? Nous sommes incapables

de peser sur notre destin, pourquoi voulez-vous que dans ce cas les politiques le changent pour nous ? »

Le conteur et bédéiste Gnim Atakpama a affirmé qu'il y a « des problèmes dans tous les secteurs de l'Etat, il faut une volonté affirmée pour changer les choses ».

Il appartient donc à chacun d'apporter sa pierre à l'érection de l'édifice. Mais plus que jamais, la balle est dans le camp du ministère de la culture. Il lui appartient surtout de régler le plus rapidement possible cette question du Fonds d'Aide à la Culture.

## Editorial

## L'Union européenne au Togo

(suite de la page 1)

Le Document Stratégique et Programme Indicatif National (DSP-PIN) a été signé le 5 mai 2008. Il prévoit au titre du 10ème Fonds Européen de Développement (FED) une enveloppe programmable d'un montant de 123 millions d'euros couplée à une enveloppe destinée à couvrir les imprévus et les aides d'urgences d'1,8 millions d'euros.

Les secteurs de concentration de l'aide ont été établis selon les besoins du pays et la stratégie gouvernementale. Ils comprennent la Gouvernance et l'appui aux réformes économiques et institutionnelles (près de 22 millions d'euros), la Relance

économique à travers l'appui aux infrastructures (près de 41 millions d'euros), l'Appui macro-économique (environ 48 millions d'euros), l'Appui à la société civile, la réconciliation nationale, l'environnement et coopération technique (12 millions d'euros).

Les clés d'une relation fraternelle entre l'Union européenne et le Togo ont été retrouvées. Le développement de ces rapports repose sur une coopération équilibrée, un accompagnement sans ingérence dans la politique togolaise de la part de l'Europe, un respect pour les principes fondamentaux qui gouvernent la construction européenne de la part du Togo.



## AVIS À LA CLIENTELE



La Direction Générale de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de maintenance sur ses installations, la fourniture du courant électrique sera interrompue dans les zones et quartiers suivants selon le programme ci-après :

### **Vendredi 18 novembre 2011**

**08h 30 à 14h 30:** Attiégu Nord-est, Moov Attiégu et ses Environs.

**09h 00 à 12h 00:** Commissariat Central et ses environs, Eglise Méthodiste, Ecole Primaire Evangélique, Boulevards de la libération, du 13 Janvier, Rues Detikomé, Logossamé, 107, 113, 123 et 140.

A cet effet, la CEET recommande toujours que les appareils soient débranchés lorsqu'une coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses à sa clientèle et la remercie pour sa compréhension.

**LA DIRECTION GÉNÉRALE**

## Rapport à mi-parcours des réformes (suite)

Du fait du manque de locaux pour son déploiement

## La Direction des Togolais de l'Extérieur encore embryonnaire

C'est la politique de charme du pouvoir togolais envers la diaspora qui prend aussi le coup de la lenteur qui se révèle dans la mise en œuvre des réformes ouvertes. La stratégie nationale de la diaspora, elle, n'a pas connu de début d'exécution par la faute d'un trop-plein d'acteurs (ridicule !) et du récurrent refrain de manque de financement.

#### Programme 5 : Informatisation des services financiers

Des études sont entreprises en vue de créer une interface entre SIGFiP et SYDONIA et une autre entre SIGFiP et SYGAD.

Le système d'immatriculation des entreprises individuelles a été personnalisé. Les services d'exploitation et les inspections régionales des impôts sont interconnectés au logiciel des impôts et taxes (SysTesIT).

Un appel d'offres est lancé pour le recrutement d'un cabinet pour réaliser une étude sur la mise en place d'un fichier unique solde fonction publique et une interface avec le fichier de la Caisse de Retraites du Togo.

Le module comptabilité SIGFiP est en expérimentation à la Direction Générale des Impôts et à la Direction Générale des Douanes et les connexions avec le serveur central sont faites.

Les extensions du SIGFiP dans les cinq régions sont réalisées et les connexions avec le serveur central sont également faites par des

lignes spécialisées. Il est prévu, sur financement de la BAD (PARCI 2), l'extension du SIGFiP aux ministères prioritaires et à toutes les préfectures du Togo à terme.

Enfin, l'intégration dans le SIGFiP de la nomenclature des pièces justificatives des dépenses va faciliter les vérifications de la Cour des Comptes.

Le module comptable est opérationnel. La balance générale du trésor est générée à partir du module comptabilité du SIGFiP.

#### Programme 6: Passation des marchés publics

Le journal des marchés publics a été mis en place depuis l'année 2010. Tous les marchés passés chaque mois sont publiés dans ce journal. Tous les marchés publics sont aussi publiés sur le site web la DNCMP.

La direction nationale du contrôle et l'Autorité de régulation des marchés publics sont opérationnelles depuis janvier 2011. Le premier journal des marchés publics est publié en décembre 2010. Les avis d'appel d'offres, les adjudications de marchés et un résumé de tous les contrats, y compris les marchés de gré à gré et les concessions publiques, sont publiés. Le site web [www.marchespublics-togo.com](http://www.marchespublics-togo.com) est également opérationnel.

Un plan de passation des marchés publics par ministère est institué et doit être transmis à la direction des marchés publics chaque année avant la fin du mois de janvier. Tous les ministères et les

grosses entreprises publiques disposent de plan de passation des marchés publics. En outre, 16 d'entre eux disposent de plan d'engagement prévisionnel pour l'année 2011.

Les organes de passation et de contrôle des marchés publics auprès de tous les ministères, les grosses entreprises publiques et la mairie de Lomé sont opérationnels malgré les résistances constatées au niveau des directions générales de certaines entreprises publiques.

Les documents types et les manuels de procédures de passation des marchés publics sont en cours d'élaboration.

#### Programme 7: Déconcentration de l'administration financière et accompagnement de la décentralisation

Le projet de décret de réorganisation du ministère passé en première lecture en Conseil des Ministres prévoit la déconcentration des directions du budget, des finances et du contrôle financier dans les cinq régions. Le trésor est présent dans toutes les régions avec les trésoreries régionales. Celles-ci seront renforcées dans les préfectures par la nomination d'autres comptables publics.

La formation des ordonnateurs et des comptables des préfectures et des communes, démarrée en septembre 2010, porte sur la gestion budgétaire et l'analyse des documents comptables et financiers des collectivités territoriales.

#### Programme 8: Améliorer le système de comptabilité de

#### l'Etat et la restitution des données de l'exécution budgétaire

Les comptes administratifs et de gestion annuels pour les années 2007, 2008, 2009 et 2010 sont produits et transmis à la Cour des Comptes. Les comptes administratifs et de gestion de l'année 2007 ont été jugés par la Cour des Comptes et transmis à l'Assemblée Nationale.

L'élaboration du Tableau des Opérations Financières de l'Etat suivant le Manuel de Statistique des Finances Publiques du FMI de 2001 est en cours. Une mission d'assistance technique financée par le PAI s'est déroulée dans ce sens en 2010 et devra se poursuivre au 2<sup>e</sup> semestre 2011. Pour ce qui concerne l'automatisation de la production du TOFE, l'application est conditionnée par la tenue d'une comptabilité mensuelle par le trésor en classe 6 et 7 plutôt qu'en classe 9 et l'opérationnalisation complète du SIGFiP. Des mesures sont en cours pour réduire les délais de production de la balance du trésor, du TOFE et du tableau de la gestion budgétaire.

#### Programme 9 :

##### Renforcement des capacités

Les receveurs de la DGD et de la DGI et des régisseurs des services publics ont été formés sur leur rôle, leur responsabilité et la tenue de la comptabilité de l'Etat.

Le personnel des ministères chargés des finances et de la planification ont été formés sur les finances publiques en 2010 avec l'appui du PAI. La série de formation s'est poursuivie au cours du 1<sup>er</sup>

semestre 2011.

En mai 2011, les agents du ministère des finances ont été formés sur les nouvelles directives de l'UEMOA en matière d'élaboration du TOFE avec l'appui de l'Africtac de l'Ouest.

Le personnel de la division prévision a été formé sur la modélisation en vue d'améliorer le cadrage macroéconomique.

Des informaticiens du ministère sont formés sur le SIGFiP. Il reste la formation sur la prise en charge de ce système.

Depuis le mois de mai 2010, la Haute Ecole Commerciale (HEC) de Paris a démarré des séminaires de formation en management des cadres de l'administration togolaise (500 cadres pour les séminaires de formation). Des mégas ateliers pour au moins 2000 personnes par an et sur trois (3) ans ont démarré à Lomé. Cinq mégas-ateliers ont été organisés dans les cinq (5) régions économiques du Togo à l'attention des fonctionnaires.

Pour l'année 2010, le SP-PRPF a organisé cinq sessions de séminaires pour 200 cadres, trois mégas ateliers pour 800 agents et deux conférences internationales publiques au palais des congrès de Lomé pour environ 5000 (fonctionnaires de l'Etat, du secteur privé, des collectivités locales, des représentants de la société civile et des universitaires).

Pour l'année 2011, deux cent (200) nouveaux cadres sont en train d'être formés. Les mégas ateliers programmés à l'intérieur du pays ont eu lieu dans les cinq régions économiques. Une conférence internationale publique a également eu lieu au Palais des Congrès de Lomé.

Au cours de l'année 2010, 641 décideurs y compris les membres du Gouvernement, chefs service de l'administration publique, les préfets et maires, des représentants du secteur privé, des collectivités locales, des représentants de la société civile et des communicateurs ont été formés en développement personnel et sur les réformes.

Au niveau du secteur privé, HEC-Exécutive a formé également plus de vingt cinq (25) entrepreneurs ou opérateurs du Togo.

La formation des agents de la Direction de la Dette Publique (DDP), de la Direction du Budget (DB), de la Direction du Financement et du Contrôle de l'Exécution du Plan (DFCEP) et les sectoriels sur la programmation des investissements n'a eu lieu qu'au niveau de la DDP à fin décembre 2010.

Toujours dans le cadre du renforcement des capacités, un projet de formation des

administrateurs de crédits et des comptables des ministères à l'élaboration budgétaire est prévu pour cette année 2011 à l'endroit des agents de la DDP, la DB, la DFCEP, DCF.

#### 4.1. Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération

Le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération s'est fixé deux objectifs à réaliser sur trois ans pour compter de janvier 2011 à savoir : rendre opérationnelle la Direction des Togolais de l'Extérieur (DTE) et renforcer les capacités du Ministère.

Ces objectifs sont déclinés en huit mesures prioritaires ci-après avec leur état d'exécution:

**\* Nommer les responsables de la Direction des Togolais de l'Extérieur :** Une cellule d'exécution est mise en place dont la coordination est assurée par un directeur par intérim.

**\* Rendre opérationnelle la DTE :** La DTE est encore embryonnaire du fait du manque de locaux pour son déploiement.

**\* Elaborer la stratégie nationale de la diaspora :** Cette mesure n'a pas connu de début d'exécution à cause de l'implication d'un grand nombre d'acteurs publics comme privés dans la définition de grands axes de cette stratégie et du manque de financement.

**\* Recenser la Diaspora :** Cette mesure est subordonnée à la mise à la disposition de la direction des moyens conséquents pour mener à bien toute la campagne de recensement par le biais des représentations diplomatiques. Une enquête est en cours de finalisation pour la recherche de financement auprès de nos partenaires techniques et financiers.

**\* Elaborer et appliquer les nouveaux textes portant organisation et attributions du Ministère :** Les projets de textes portant organisation et attributions du Département sont rédigés et attendent d'être validés.

**\* Former les Ambassadeurs, Chefs de Mission et responsables centraux sur le concept de la GAR :** Cette mesure est en cours d'exécution.

**\* Renforcer la diplomatie togolaise axée sur le développement :** Cette mesure attend, dans sa concrétisation, la nomination des Ambassadeurs aux postes non pourvus et l'ouverture de nouvelles missions diplomatiques à Londres, Brasilia et Ryad.

**\* Renforcer les capacités du personnel :** La mesure connaît un début d'exécution avec le recyclage du personnel en anglais diplomatique, financé par l'Ambassade des USA au Togo.

(à suivre)

## La Banque mondiale et l'UA pour plus de transparence et de concurrence

### L'Afrique, dont le Togo, reste la destination

### la plus coûteuse en envois de fonds

(suite de la page 3)

Afrique dépasse 12% du montant transféré, contre une moyenne mondiale de 9%.

À l'heure actuelle, *Send Money Africa* fournit des données sur le coût de l'envoi et de la réception de montants relativement faibles (équivalant à 200 ou 500 dollars américains) en provenance de 15 grands pays expéditeurs dans le monde et en Afrique et à destination de 27 pays africains. Les études ont démontré qu'une réduction des frais d'envoi de l'ordre de cinq points de pourcentage par rapport au montant total devrait se traduire par un gain de 16 milliards de dollars supplémentaires par an pour les destinataires dans les pays en voie de développement. En Afrique, où les envois de fonds représentent la deuxième plus importante source d'apports étrangers après les investissements étrangers directs (IDE), ce surcroît de revenus permettrait aux destinataires des transferts et à leurs communautés de consommer et d'épargner plus et d'accroître leurs investissements dans l'économie locale.

Par ailleurs, la base de données contient des informations utiles sur



les différentes méthodes de transfert de fonds, le montant effectif des fonds reçus en monnaie nationale par les familles et les amis vivant dans le pays d'origine du migrant, les délais de transfert des fonds, les endroits où l'argent peut être collecté, les taux de change appliqués à la transaction, etc.

#### Au Togo, mieux que l'IDE

Ici aussi, les expatriés se plaignent du coût élevé des transferts. Au point qu'un des piliers de la vision stratégique de l'Exécutif togolais vise l'impact des transferts de fonds en s'appuyant notamment sur les facilitations pour l'utilisation des canaux officiels (réduction des coûts d'envoi, des commissions,

taux de change, etc.), la connexion entre le système bancaire des pays d'accueil et les institutions financières nationales, la création d'un registre de transfert de fonds liés à l'accès au crédit et l'établissement d'accords bancaires pour l'accumulation de l'épargne. En attendant, les envois de fonds de travailleurs migrants constituent la principale source de financement extérieur non générateur d'endettement. En moyenne, ils représentent 58,0% du total dudit financement et sont, en moyenne, 2,7 et 7,8 fois supérieurs respectivement au flux d'Investissement directs étrangers (IDE) et d'Aide publique au

développement qui représentent respectivement 31,9% et 10,1% du financement extérieur non générateur d'endettement. Ces apports en devises, entre 2000-2009, favorisent la consolidation des réserves extérieures du Togo. Les fonds reçus des travailleurs migrants ont fortement progressé (+1 166,5%) sur la période, en passant de 11,2 milliards de francs Cfa à 141,6 milliards de francs, soit une croissance annuelle moyenne de 43,3%. Rapportés au Produit intérieur brut (Pib), ils sont passés de 1,2% en 2000 à 9,5% en 2009. Le cumul des fonds reçus se chiffrait à 855,1 milliards de francs, soit 111,0% de l'encours de la dette extérieure du Togo à fin décembre 2009.

Vivement que le Togo contribue à réduire les frais d'envoi, surtout que les réceptions de fonds contribuent à l'augmentation du revenu disponible des ménages au Togo. Ces fonds sont affectés prioritairement et majoritairement à la consommation finale des ménages, notamment les dépenses courantes d'alimentation, de santé et d'éducation, à l'investissement immobilier ainsi qu'à la création d'entreprise.

## ERRATUM

Dans notre parution N°446 du 11 novembre 2011, une malencontreuse erreur s'est glissée dans l'article intitulé: «En attendant l'effectivité de la décentralisation: APER et SOS CIVISME responsabilisent les acteurs locaux des Plateaux». Au lieu de « financièrement soutenus par National Democratic Institute (NDI) », lire plutôt « financièrement soutenus par National Endowment for Democracy (NED) ». Toutes nos excuses aux lecteurs et aux deux associations sus-citées.

Guinée

## Décrispation politique grâce à la CEDEAO

**Tony Féda**

Un déclic. Une action de diplomatie préventive. La main, la parole, la magie d'Edem Kodjo libèrent le Président Alpha Condé. Et toute la classe politique guinéenne retrouve le sourire et les vertus du dialogue. Tout s'est passé comme si le Président socialiste de la Guinée n'attendait que la Mission de la CEDEAO-de passage à Conakry du 09 au 12 novembre- pour renouer le dialogue avec son opposition.

Le lendemain du départ de l'ancien Premier ministre et ancien secrétaire général de l'OUA, M. Edem Kodjo, le Président Alpha Condé a lancé une série de rencontres avec les principaux dirigeants de l'opposition, notamment Cellou Dalein Diallo et Sidya Touré. En l'espace de 48 heures, le président guinéen a rencontré quinze formations politiques.

Avant cette ouverture entamée ce lundi 14 novembre, la Guinée, sans avoir l'air d'être plongée à nouveau dans une crise, vit de fortes tensions. Un climat de suspicion généralisée règne sur la classe politique, tous bords confondus. En cause, les élections législatives qui tardent à voir le jour. Pourtant, elles devraient avoir lieu peu après la présidentielle de novembre 2010 pour clore le chapitre de la Transition. Le

président élu, Alpha Condé, veut procéder à une refonte du fichier électoral et a commandé du matériel d'Afrique du Sud pour ce faire. Il entend permettre à tous les Guinéens d'avoir la carte d'identité, à l'en croire. Son opposition lui conteste cette action et s'en tient uniquement au système élaboré par la SAGEM, qui a servi à l'élection présidentielle. La Commission électorale nationale indépendante (CENI), l'organisme administrant les élections, elle-même traverse une tempête. Ses membres sont divisés, le consensus n'y prévaut guère.

Forte anomalie dans une république qui ambitionne d'être une démocratie digne de ce nom, le président démocratiquement travaillé avec le Conseil national de la Transition (CNT), parlement dont les membres ont été désignés par le général Sekouba Konaté. C'est tout comme, on ne veut pas fermer la parenthèse de la Transition.

Sur le plan de la gouvernance, le Président, élu est accusé par son opposition d'attiser le brandon de l'ethnocentrisme en nommant à la tête des services de l'Etat des fonctionnaires de son ethnie, les Malinkés. Un reproche que partagent tous ses adversaires. Une accusation balayée d'un revers de la main par le président, qui affirme vouloir corriger, à travers ces nominations, un



Edem Kodjo, emissaire de la CEDEAO en Guinée

déséquilibre instauré depuis le temps colonial.

Ancien dirigeant de la Fédération des étudiants noirs de France (FEANF), nourri au lait politique de la gauche voire de l'extrême-gauche, le président est soupçonné d'être un brin brejnévien. Un autoritarisme décelable à travers diverses inquiétudes soulevées par ses adversaires : l'accès équitable aux médias publics, les libertés de manifestation et d'expression, la réconciliation nationale.

Alors qu'on pouvait craindre son embrigadement par la grande

coalition «arc-en-ciel» qui l'a fait élire au second tour, le Président se montre plutôt méfiant vis-à-vis de tout le monde. Il se méfie surtout de nommer à des postes de responsabilité des anciens dirigeants du régime Lansana Conté. Et ses adversaires l'accusent à juste titre de manquer de concertation.

Pour un pays qui a vécu successivement la sanglante dictature de Sékou Touré, celle non moins sanglante et corrompue de Lansana Conté, le passage ubuesque et chaotique du capitaine Daddis Camara, on peut craindre qu'il retombe de Charybde à Scylla.

La sous-région ne peut plus tolérer ces situations d'instabilité. Le Sénégal vit une période préélectorale inquiétante ; la transition en Côte d'Ivoire reste fragile, la Guinée Bissau, un peu belle-au-bois-dormant depuis plusieurs mois, peut se réveiller à tout moment à l'instar d'un volcan assoupi ; la présidentielle au Libéria a montré qu'un pays post-guerre peut être à tout moment au bord de l'implosion. Raison suffisante, et pour laquelle, la CEDEAO n'attend plus que se déclenchent les déflagrations avant de se dépêcher au chevet de ses membres. Car, ces derniers temps, impuissante, à régler ses crises internes, la Commission n'a pu empêcher la Communauté internationale de venir imposer sa paix.

Diplomate chevronné, Président de la Fondation PAX AFRICANA,

le Forum panafricain pour le développement, M. Edem Kodjo a joué sur la fibre sensible du président Condé : son panafricanisme et son ambition estudiantine de construire un grand Etat africain.

«*Mon camarade de la FEANF est toujours déterminé. Il a toujours été combatif. Il croit en l'Afrique, c'est un panafricaniste convaincu qui n'a en rien perdu de ses valeurs. Je pense que c'est quelque chose qui nous rapproche suffisamment. Parce que moi aussi, je suis panafricaniste convaincu et nous avons tous le souci de voir notre continent sortir de l'Etat dans lequel il se trouve. Je suis très heureux de l'avoir retrouvé aussi Africain que possible*», a dit l'ancien Premier Ministre du Togo selon notre confrère guinéen [www.aminata.com](http://www.aminata.com)

De sources proches de la Commission de la CEDEAO, les Guinéens demandent une présence suivie de la CEDEAO. Ce que semble dire Cellou Dalein Diallo, le leader de l'opposition, en reconnaissant dans une circonlocution que le dialogue est renoué grâce à la pression de la communauté internationale.

19 novembre

## Une journée pour la prévention des abus envers les enfants

Chaque année, plus d'un million d'enfants sont amenés de force sur le marché du sexe. Presque chaque jour de nouveaux cas d'abus et de maltraitance envers les enfants sont recensés. Aujourd'hui, 250 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans travaillent. Et, 100 millions accomplissent des travaux

de l'école.

Malgré les nombreux acquis réalisés au profit de l'enfance au cours de ces trente dernières années, les droits de l'enfant continuent de subir des atteintes dans de nombreuses régions, avec la persistance de l'exploitation économique des enfants et tous les préjudices

de conflits armés et les diverses formes de désespoir et de souffrance qu'ils éprouvent du fait de la propagation de la pauvreté, de la famine, des fléaux et des endémies.

La Fondation Sommet Mondial des Femmes : Femmes et enfant d'abord (FSMF) a lancé en 2000 la Journée Mondiale pour la Prévention des Abus envers les Enfants. Cette journée est célébrée chaque 19 novembre en synergie avec la journée des droits de l'enfant (20 novembre), a pour objectif de mettre en évidence le problème des abus ainsi que la nécessité d'intervenir de toute urgence par la diffusion de programmes de prévention.

Les abus et l'exploitation des enfants (notamment au niveau sexuel) constituent un problème universel et alarmant. Une attention accrue ainsi que des mesures efficaces et soutenues de prévention et de protection sont nécessaires, que ce soit au niveau familial, local, national ou international.

Après une longue tradition du silence, les abus sexuels dont sont souvent victimes les enfants font de plus en plus l'objet de révélations, occupant une place éminente sur la scène publique et politique.

physiques, psychologiques et sociaux qui en découlent, en plus des épreuves et des situations dramatiques dans lesquelles se retrouvent les enfants en période

pénibles et dangereux. Encore, 3 millions d'enfants, en majorité des filles, sont victimes d'exploitation sexuelle. 121 millions d'enfants d'âge scolaire restent en dehors



## Loterie Nationale Togolaise

### COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1086 DE LOTO BENZ DU 09 NOVEMBRE 2011

Ce mercredi 16 novembre 2011, nous prenons part au tirage N°1087 de Loto Benz.

De nombreux parieurs ont remporté lors du tirage de mercredi dernier, des gros lots et des lots intermédiaires. c'est le cas à **BADOU** où nous avons enregistré trois gros lots soit un lot de 500.000F CFA, un lot de 525.000F CFA et lot de 750.000F CFA. Ces lots ont été gagnés sur les points de vente 2104, 2106 et 2133.

A **NOTSE**, également, le tirage de mercredi a fait d'heureux gagnants. Ainsi, les opérateurs 2212 et 2213 ont recensés deux lots de 500.000F CFA, un lot de 750.000F CFA et un gros lot de 1.250.000F CFA.

A **ANIE** et à **KARA**, ce sont un gros lot de 1.000.000F CFA et un lot de 500.000F CFA qui ont été gagnés par des parieurs, respectivement sur les points de vente 2451 et 7307.

Dans la capitale, certains parieurs qui ont tenté leur chance auprès des opérateurs 3110, 3101, 7247 et 7626, ont eu le bonheur de remporter deux lots de 500.000F CFA, deux lots de 750.000F CFA et un gros lot de 1.000.000F CFA

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !  
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

## LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1087 de LOTO BENZ du mercredi 16 Novembre 2011

Numéro de base

11

34

80

19

61

REPUBLIQUE TOGOLAISE

Travail-Liberté-Partie



MINISTERE DES POSTES ET TELECOMMUNICATIONS

DIRECTION GENERALE DE LA SOCIETE DES TELECOMMUNICATIONS DU TOGO  
(TOGO TELECOM)**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT****POUR LA FOURNITURE DE MATERIEL RESEAU ET OUTILLAGE  
FINANCEMENT : FONDS PROPRES****AOI n°002/2011/TGT/DG/PRMP/DML**Date de lancement de l'avis : **15 novembre 2011**

La Société des Télécommunications du Togo (TOGO TELECOM) se propose d'utiliser ses fonds propres pour financer le coût du projet d'acquisition de Matériel Réseau et Outillage. Il est prévu qu'une partie de ces fonds alloués au titre d'investissement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du marché de **fourniture de Matériel Réseau et Outillage** pour lequel le présent Appel d'Offres International est lancé.

1. L'appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises ou sociétés remplissant les conditions requises.

2. La société TOGO TELECOM, représentée par son Directeur Général, invite, par le présent avis d'appel d'offres, les soumissionnaires intéressés à présenter leurs offres sous plis fermé, pour la fourniture de Matériel Réseau et Outillage.

L'appel d'offres concerne la fourniture de Matériel Réseau et Outillage. L'ensemble des fournitures est reparti en deux (02) lots.

Le dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à la Direction Générale de TOGO TELECOM au secrétariat du Département Moyens et Logistique, **Porte 006** au rez-de-chaussée, moyennant paiement en espèce, à la caisse de régie d'avance de TOGO TELECOM, d'une somme non remboursable de Cent Mille (100 000) F CFA à l'adresse suivante :

**Direction Générale de TOGO TELECOM**  
**Place de la Réconciliation ; quartier Atchanté**  
**BP : 333 Lomé – Togo**  
**Tél : (228) 22 21 44 01 / 22 53 44 01**  
**Télex : 5245 TG**  
**Fax : (228) 22 21 03 73**  
**E-mail : [spdggt@togotel.net.tg](mailto:spdggt@togotel.net.tg)**

3. Les offres rédigées en langue française, doivent être accompagnées d'une garantie de soumission pour chaque lot :

Lot 1 : **Quarante Six Millions Six Cent Dix Mille (46 610 000) FCFA**  
Lot 2 : **Cinq Millions Soixante Quinze Mille (5 075 000) FCFA.**

Toutefois, les spécifications techniques peuvent être rédigées en français ou en anglais.

4. Chaque candidat peut soumissionner pour un ou pour les deux lots. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux (02) lots.

5. Le délai de livraison des fournitures est de trois (03) mois maximum à compter de la notification du marché.

6-Les clauses des instructions aux soumissionnaires et celles du cahier des clauses administratives générales sont les clauses du Dossier type d'Appel d'Offres. Toutes les offres des soumissionnaires seront déposées à la Direction Générale de TOGO TELECOM au Secrétariat Administratif (Direction des Ressources Humaines), **Porte N° 12**, au rez-de-chaussée, au plus tard le **30 décembre 2011 à 09h 00mn.**

Les offres remises hors délai ne sont pas acceptées.

7-Les soumissionnaires doivent satisfaire aux critères de qualification suivants :

- Etre une entreprise régulièrement inscrite au registre du commerce et du crédit mobilier;
- Expérience minimale de trois (03) ans dans la fourniture du matériel similaire demandé ;
- être en règle avec les administrations fiscale et sociale (pour les nationaux);
- Avoir des liquidités ou des facilités de crédit pour l'ensemble du matériel soumissionnés.

8-Les plis seront ouverts en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent assister à cette ouverture, le **30 décembre 2011 à 9h 30mn** dans la salle de réunion de la Direction Générale de TOGO TELECOM du rez-de-chaussée.

9-Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre vingt dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres. La garantie de soumission reste valable vingt huit (28) jours après l'expiration de la garantie de l'offre.

Les pièces à fournir et les critères de qualification ci-dessus mentionnés sont plus détaillés dans le dossier d'appel d'offres relatif au présent avis.

Pour tous renseignements complémentaires, consulter le **site Internet de TOGO TELECOM** : [www.togotelecom.tg](http://www.togotelecom.tg) ou s'adresser au **Département Moyens et Logistiques, Direction Générale, sis à la Place de la Réconciliation quartier Atchanté,**  
**Tél.: 23 38 55 92 /22 53 40 05.**

LA DIRECTION GENERALE DE TOGO TELECOM